

mesures qui s'imposent pour s'entendre entre eux, afin qu'ils ne se fassent pas concurrence, ce qui irait à l'encontre du but que nous poursuivons, tel que l'atteste cet amendement.

Évidemment, on laisse supposer qu'il pourrait y avoir certaines frictions entre les provinces. D'ailleurs, la loi elle-même est assez ambiguë sur certains aspects. A mon avis, nous devrions apporter certaines corrections visant à empêcher les poursuites qui rendraient cette loi inopérante, étant donné que les provinces bénéficieraient d'une entière liberté en ce domaine.

Monsieur l'Orateur, je tiens à dire qu'inévitablement, je voterai en faveur de tout amendement visant à légaliser la loterie. Malheureusement, il me sera impossible, comme à plusieurs députés, de voter en faveur de cette loi, puisque cet amendement fait partie d'un ensemble d'amendements.

Quelques-uns de ces amendements portent sur l'homosexualité et d'autres, sur l'avortement. Certaines réformes, cependant, sont tout à fait acceptables. Par contre, je dois m'opposer à l'homosexualité et à l'avortement. Je me verrai obligé, à l'étape de la troisième lecture, de voter contre la légalisation des loteries. Voilà la contradiction dans laquelle nous a plongés le gouvernement. Nous avons demandé au ministre de la Justice (M. Turner), à plusieurs reprises, de poser un geste d'honnêteté administrative et de comprendre la difficulté dans laquelle il place les députés.

Plusieurs députés veulent voter en faveur de la légalisation des loteries et des réformes pénitentiaires.

Plusieurs acceptent la réforme du Code criminel au sujet des armes à feu, mais plusieurs sont contre l'avortement et l'homosexualité. Nous serons obligés, pour démontrer à la population que nous nous opposons à l'adoption de ces mesures, de voter contre la légalisation des loteries et contre les réformes pénitentiaires, lorsque l'ensemble des amendements sera mis aux voix.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchar): A l'ordre.

M. Valade: Quant aux amendements sur les armes à feu...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Je voudrais rappeler à l'honorable député que nous étudions présentement l'amendement proposé par l'honorable député d'Abitibi (M. Laprise), lequel se lit comme il suit:

... biffant les articles 12 et 13 du bill.

Je ne crois pas que l'honorable député devrait faire maintenant le discours qu'il prononcera sur la motion portant troisième lecture.

M. Valade: Monsieur l'Orateur, je respecte votre opinion et je reconnais que vous êtes

justifié de nous rappeler au Règlement. Mais je parle justement sur l'amendement qui tend à rayer du bill omnibus la section traitant de la légalisation de la loterie.

Je tiens à voter en faveur de la loterie, comme plusieurs de mes collègues, mais il sera impossible, au stade de la troisième lecture du bill, de voter en faveur de ces mesures, du fait que nous présentons un ensemble d'amendements parmi lesquels certains nous sont acceptables et d'autres, pas.

C'est pour cela, monsieur l'Orateur, que je suis heureux que le gouvernement ait proposé cette mesure. A l'instar de plusieurs de mes collègues, je trouve excessivement difficile d'avoir à voter contre cette mesure en troisième lecture, car en votant pour le bill dans son ensemble, nous acceptons des mesures que nous jugeons inacceptables et, par contre, nous sommes obligés d'en rejeter que nous aimerions adopter.

Je profite de l'occasion pour demander au gouvernement de réviser ses positions et au ministre de la Justice de faire un peu de lumière autour de la législation proposée.

Il devrait le faire en toute justice, car nous, les députés de l'opposition, ne disposons d'aucun moyen d'exprimer une opinion clairement, lorsque viendra le vote, ce qui nous force à le faire à l'occasion du vote sur les amendements.

• (8.30 p.m.)

M. Bernard Dumont (Frontenac): Monsieur l'Orateur, en entendant mon préopinant déclarer qu'à Montréal la loterie va bien et rapporte des revenus extraordinaires, je me suis demandé s'il voulait prendre la défense de ses électeurs, s'assurer des votes ou faire une déclaration sur l'amendement relatif aux loteries.

En revenant à Montréal, après une tournée dans l'Ouest canadien, où j'ai vu un peuple qui vit plus sérieusement peut-être que les gens de Montréal, je me demande si, en proposant des lois comme celle qui est à l'étude, on ne veut pas voir les Canadiens français du Québec devenir semblables aux citoyens de la Rome antique, qui réclamaient des jeux et du pain. Chose amusante, un député de Montréal avait même proposé à l'Assemblée nationale de Québec de faire de Terre des Hommes un casino.

Mon préopinant a parlé en faveur de cette loterie, mais moi, je puis dire que le sérieux des gens de Vancouver, Saskatoon, Regina, Edmonton, fait qu'ils vivent la vie que nous vivions nous-mêmes autrefois. Nous vivions en effet une vie rurale simple et ces gens nous rappellent que nous devrions nous intéresser un peu moins au jeu et considérer plutôt le côté sérieux des choses.